



Le chantier de raccordement est presque terminé.

PHOTO : VALÉRY JONCHÉRAY



Hervé Macé, directeur du projet raccordement chez RTE, et Christophe Cotta, adjoint au maire.

PHOTO : VALÉRY JONCHÉRAY



À Prinquiau, la construction du transformateur avance.

PHOTO : VALÉRY JONCHÉRAY

La plage de la Courance de nouveau accessible

Ce week-end, on peut profiter du sable et se baigner. Les travaux sous-marins de raccordement au futur parc éolien sont presque terminés. Reste à refaire le parking et la voie d'accès pompiers.

Entretien.

Hervé Macé, directeur de projet chez RTE (réseau de transport d'électricité) du raccordement du parc éolien en mer de Saint-Nazaire

La plage de la Courance a été « restituée » vendredi 23 avril aux Nazairiens. Concrètement, cela veut-il dire que la plage est de nouveau complètement accessible ?

Presque ! Sports et loisirs, baignade, surf et activités nautiques. Ce vendredi 23 avril, la plage de la Courance a été restituée à l'ensemble des usages. La zone a déjà été évacuée depuis une dizaine de jours. Notre seule présence reste sur la voie d'accès aux sapeurs-pompiers menant au poste de secours. Et sur le parking principal, où il faut encore refaire les revêtements définitifs. Autour du poste, nous allons aussi remettre en l'état de la terrasse et reprendre la peinture. Notre engagement est que tout soit complètement terminé au 1^{er} juin.

Le parking reste fermé, comment accède-t-on à la plage ?

Il y a, déjà, le chemin d'accès en face du petit parking de la route de la Courance, qui est toujours resté ouvert. Pour l'autre accès, cela va se faire, en attendant la restitution complète, par la zone militaire de la route de l'Eve, face au camping. Il y a un petit sentier qui mène directement à la plage (celui qui va à la voie pompier reste fermé). Le sentier côtier, qui était fermé à cet endroit, est rouvert.

Quelles ont été les dernières étapes de ce chantier de raccordement électrique au futur parc éolien en mer ?

Après plus de dix-huit mois de travaux, c'est effectivement une étape importante qui est franchie. Dans le prolongement des câbles sous-marins, à l'été et l'automne 2020, le premier tronçon de câble sous-terrain a été mis en place à la fin de l'année 2020. Sur environ 700 mètres, de la plage de la Courance à la route de Saint-Marc. Les connexions ont été effectuées dans les deux chambres de jonction maçonnées, en haut de plage. Ces ouvrages ne seront plus visibles et ne feront l'objet d'aucune intervention, sauf aléa exceptionnel.

Il y a eu des incidents lors de la pose du second câble. Les interventions en mer se poursuivent-elles ?

Oui, des interventions supplémentaires sont nécessaires. Elles se font depuis une barge positionnée au large. À trois endroits. D'abord, à 700 mètres de la zone d'atterrissage, face à la plage, jusqu'à fin mai. Ensuite, deux autres interventions à seize et vingt-cinq kilomètres de la plage, jusqu'à fin juillet. La navigation et la pêche seront réglementées et interdites dans un périmètre de 900 m autour de cette barge.

Quelles sont les conséquences de ces imprévus ? Quel coût, quels retards ?

L'année dernière, malgré le Covid, nous avons pris de l'avance. Car cet été, la plage n'a été libérée, en partie,



La plage de la Courance, hier. Le chantier de raccordement est presque terminé.

PHOTO : VALÉRY JONCHÉRAY

que le 15 juillet au lieu du 15 juin, comme prévu au départ. Nous avons pu anticiper nos travaux d'installation du câble sous-marin. Grâce à cela, pas de conséquence sur le planning global du chantier. Le raccordement doit être mis à disposition du parc éolien à la fin du premier semestre 2022. Sur le plan financier, le chantier, dont le coût global est de 300 millions d'euros, est financé par RTE. Des discussions avec nos assurances sont en cours.

Où en sont les travaux à terre ?

Sur les 27 km de liaison souterraine entre la Courance et le poste transformateur de Prinquiau, le génie civil est terminé. Les fourreaux sont installés. Il reste des revêtements de chaussée

ici et là. Désormais, nous installons les câbles dans ces fourreaux. C'est déjà fait sur plus de 50 % de la longueur. Il faut aussi connecter les tronçons les uns avec les autres. Cela dure 48 à 72 heures à chaque fois, environ tous les kilomètres. C'est ce qui a été fait par exemple jeudi et vendredi, route de Saint-Marc. À la Vecquerie, cela va durer un peu plus longtemps en raison de la voirie. Enfin, à Prinquiau, on commence l'installation des équipements. Le deuxième transformateur a été acheminé, cette semaine, par convoi exceptionnel de nuit, depuis le port de Saint-Nazaire.

Matthieu MARIN.

Les « métallos » se mobilisent pour leurs acquis

À l'appel de la CGT, des centaines de personnes se sont réunies, hier, au matin, devant le siège d'Airbus, à Montoir-de-Bretagne, avant de rejoindre les Chantiers pour dénoncer le contexte social.

Certains sont venus de Nantes, Ancenis ou Châteaubriant. Réunis devant le siège d'Airbus à Montoir-de-Bretagne hier, à l'appel de la CGT, les « métallos et métallottes » protestent contre la tournure des négociations nationales sur la convention collective de la métallurgie.

« Depuis 2016, une négociation est en cours sur la convention collective de la métallurgie entre les syndicats et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM, syndicats de patrons dans la métallurgie, NDLR), indique Régis Belliot, secrétaire général de la CGT Airbus. L'UIMM avait demandé la suppression de la prime d'ancienneté. Mais aujourd'hui, ils parlent de transformation et non plus de suppression. » La CGT alerte également sur le risque d'une moindre reconnaissance des diplômés, ainsi que la question du paiement à poste, c'est-à-dire, un salaire uniquement indexé en fonction du poste de travail.

Devant le siège d'Airbus, la future réorganisation annoncée par l'entreprise a également été discutée. Si les syndicats se félicitent que « l'aérostructure redevienne le cœur du métier », ils regrettent l'existence de deux entités, et non pas une entreprise unique. Régis Belliot demande surtout qu'on ne touche pas « aux statuts sociaux et aux activités sur les sites ».

Mobilisation interprofessionnelle



Les professionnels de la métallurgie se sont réunis vendredi matin devant Airbus, à Montoir-de-Bretagne, pour protester contre la négociation de leur convention collective.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le terre-plein de Penhoët aux Chantiers de l'Atlantique. Là, environ 200 autres personnes, de plusieurs corps de métiers les attendaient, mobilisés à l'appel de la branche interprofessionnelle de la CGT.

Patrice Marion, secrétaire général de la branche métallurgie à la CGT 44 est revenu sur la négociation en cours de la convention collective : « L'UIMM n'a jamais caché son intention de détricoter le statut du métallo, si chèrement acquis », a-t-il déclaré devant environ 500 person-

nes. Parmi les manifestants, un bon groupe de l'entreprise Gestal : « Tous nos acquis sociaux ont été rognés depuis le début de la crise, on nous demande de travailler à la même cadence qu'avant la pandémie et les règles d'hygiène ne sont pas respectées », dénonce un salarié.

« S'échauffer pour le 1^{er} mai »

« Il faut que la mobilisation continue, les Chantiers tournant au ralenti, ça ne les dérange pas qu'il y ait un

débrayage », estime une salariée. La mobilisation était aussi un prétexte pour « montrer que le syndicalisme existe encore », reconnaît Régis Belliot. D'autres sujets ont ainsi été évoqués, comme la réforme de l'assurance chômage. Damien Girard, secrétaire général de l'Union locale Saint-Nazaire, a annoncé un « printemps social précaire » et a qualifié la mobilisation comme une occasion de « s'échauffer pour le 1^{er} mai ».

Emma BENDA.

La bonne nouvelle

Cinq tonnes de déchets électroniques collectés



PHOTO : DR

Record battu pour la collecte de déchets électroniques organisée hier, au parc d'activités de Brais à Saint-Nazaire. « On attendait 3,5 tonnes, on est à près de cinq tonnes ! » se félicite Fabienne Bihan-Arrouet, animatrice réseaux d'entreprise, qui a aidé les deux associations d'entrepreneurs le Club d'affaires atlantique et l'ABPE à organiser cette démarche. Quarante-cinq entreprises du secteur de la Carene étaient inscrites pour y participer, et ainsi se débarrasser de vieux ordinateurs, imprimantes, câbles et autre électroménager.

Malgré les inscriptions préalables, elles avaient sans doute « sous-évalué le poids des déchets ramenés », estime Fabienne Bihan-Arrouet, ce qui explique la surprise.

« Nous sommes très satisfaits, c'est une belle opération d'économie circulaire, interentreprises », abonde-t-elle. L'action était soutenue par la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes et l'Ademe.

Une trentaine de palettes remplies à ras bord sont ainsi parties pour être recyclées « entièrement ».